

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2016

Membres présents : F. BOUDOURESQUE, L. CARON, J.P. CORDENOD, J.M. CURNILLON, F. CHABERT, P. FAUVET, G. GAUGE, D. GOUDARD, M. HARNAL, O. JOLY, Y. LAURENT, JL LEBOEUF, R. MARECHAL, F. MEUROU, A. MONCEL, P. PARE, C. PUVILLAND, G. RAMAKERS, JL REVEL, P. ROBIN, K. SUTTER, M. WIEL

Absents : S. BOISSON, I. PETIT

Excusés : M. CANTIN, B. BARDET, M. PUDDU (pouvoir donné à M. WIEL), E. STUTZ (pouvoir donné à B. MARECHAL)

Secrétaire de séance : A. MONCEL

Convocation et affichage : 31 mars 2016

Approbation des derniers compte-rendus

Les deux précédents compte-rendus sont approuvés. 1 abstention pour absence le 25 février et 1 abstention pour absence le 10 mars.

Vote des comptes administratifs 2015 et affectation de résultats

Mme le maire donne la parole à J.L. LEBOEUF, adjoint aux finances pour la présentation des résultats.

Les comptes administratifs et les affectations de résultats sont approuvés par le conseil municipal à l'unanimité.

Vote des comptes de gestion 2015

Les comptes de gestion établis par le percepteur sont présentés et n'appellent aucune observation de la part des élus.

Mme le Maire précise que les comptes administratifs et comptes de gestion sont en concordance.

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité

Budget principal 2016

Madame le Maire informe que depuis le débat d'orientations budgétaires, quelques modifications ont été apportées et ont été transmises à chaque conseiller le 1^{er} avril 2016 (notification de la fiscalité et de la TLE, rajout de 30 000 € pour l'enfouissement des lignes à Pressiat)

Fonctionnement

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes à 4 083 967.17 € après report des produits antérieurs de 1 704 096.17 €. Elle dégage un autofinancement pour l'investissement de 1 583 201.35 € tout en prenant en compte les déficits des budgets annexes pour un montant de 749 643.41 €.

Face à la crainte de certains conseillers de voir la commune s'appauvrir, M. l'adjoint aux finances précise que la capacité d'autofinancement de la commune ne diminue pas. En outre, Mme le maire précise que la municipalité reste très vigilante quant à la maîtrise des dépenses, en précisant notamment par exemple, que le personnel absent n'est pas systématiquement remplacé mais que les ressources internes sont sollicitées afin de pallier à ces absences sans générer trop de frais pour la commune.

Le budget de fonctionnement est voté par chapitre et approuvé à l'unanimité.

Investissement

Le budget investissement est présenté en équilibre pour un montant de 3. 167 864.35 €. Ce budget a été construit sans recours à l'emprunt.

Sont notamment proposées les opérations suivantes :

Acquisition de foncier (dont opération SEMCODA)	700 000 €
Investissement des clubs	1 000 €
Mairie	912 000 €
Skate park à Pressiat	50 000 €
Programmes électrification	80 000 €
Aménagement plan d'eau (hangar kayak)	40 000 €
Fonds livres, CD, DVD bibliothèque	33 500 €
Aménagement du RAM + foyer	400 000 €
Amélioration voirie et arrêts de cars	90 000 €
Equipement informatique divers	10 000 €
Equipements des services techniques	100 000 €
Voie douce	270 000 €
Accessibilité	5 000 €
Chapitre 21 : divers, dont restes des travaux église à Pressiat	299 000 €

Certains conseillers regrettent qu'il n'y ait pas de feuille de route de la municipalité, définissant un programme d'investissement pluri-annuel. La manière de travailler de la municipalité ne leur convient pas, il manque une vue d'ensemble de la politique qui sera menée pendant la durée du mandat. Le budget d'investissement n'apporte aucun projet nouveau, il ne concerne que des projets qui avaient été initiés par la précédente municipalité. Il manque d'ambition.

Mme le maire informe que les projets en cours demandent déjà beaucoup d'investissement tant pour les élus que pour les services municipaux. La feuille de route de la municipalité est tracée mais tout ne peut être mené de front et des choix doivent être opérés. Elle précise de plus que le projet de « cœur de village de Cuisiat » est un projet initié par la municipalité actuelle. Mme le Maire propose qu'une réunion de travail ait lieu, comme en 2014, pour réorienter si besoin la feuille de route, après les rencontres de quartier programmées d'avril à mai.

Le budget investissement est voté par opération (3 abstentions)

Budgets annexes

Les propositions d'inscriptions budgétaires pour les budgets annexes sont présentées en équilibre moyennant une avance du budget général de 749 643.41 €.

Atelier relais : 500 000 € ont été provisionnés pour la construction de 2 nouveaux ateliers relais.

Base de loisirs : inscription d'une dépense de 310 000 € pour la réfection des blocs sanitaires et l'achat des lodges.

Développement commercial : Ce budget dégage une somme de 611 776.57 € pour l'installation éventuelle de nouveaux commerces, la réfection du toit du restaurant de la Grange du pin et des volets de l'Embellie.

Réseau chaleur : 40 000 € sont prévus pour le remplacement de la chaudière fuel couplée au réseau.

Assainissement : 160 000 € de travaux sont prévus, notamment pour les suites à donner au schéma directeur et à la réhabilitation de la route des 3 Monts à Pressiat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les budgets annexes à l'unanimité.

Un état des emprunts est présenté. Compte-tenu du contexte économique actuel, l'adjoint aux finances indique que certains emprunts seront renégociés.

Présentation de X. CHIROL, nouvel agent communal

Mme le maire présente à l'assemblée, le remplaçant de C. JOURNET, en tant que chargé d'opération. Après un tour de table et la présentation de son parcours professionnel, le conseil lui souhaite la bienvenue.

Taux des taxes d'imposition

Mme le maire informe que le budget a été construit sans modification des taux (les taux seront unifiés au 1^{er} janvier 2017)

Rappel des taux qui seront appliqués en 2016

	Treffort et Cuisiat	Pressiat
Taxes habitation	11.15	11.44
Taxes foncières bâti	13.75	16.24
Taxes foncières non bâtie	45.40	51.44

Subventions associations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, au vu des dossiers de demandes, octroie les subventions suivantes (à l'unanimité) pour un montant total de 77 442 € :

ADAPA	600 €	
ADMR	500 €	Une vigilance quant à la qualité du service sera assurée
Association repas	300 €	
Centre de Loisirs	25 000 €	Votée lors d'un précédent conseil
CANTINE SCOLAIRE	21 258 €	dont valorisation de la mise à disposition du personnel pour 16 258 €. Votée lors d'un précédent conseil
AMICALE DES POMPIERS	1 484 €	Correspond aux frais d'assurances

FEU D'ARTIFICE	6 000 €	
MUSICOLLINES	8 200 €	
COMITE DE FLEURISSEMENT	3 000 €	
FOOT	1 000 €	Pour traçage des terrains
VOYAGES SCOLAIRES	2 494 €	Classe piscine, déjà payée
Mission locale jeunes	1 406 €	Concerne un accompagnement pour les jeunes en difficulté sur la commune (une vingtaine)
TRIATHLON	4 000 €	+ 1 000 € pour la communication sur le budget camping
PREVENTION ROUTIERE	100 €	
COUS'AIN GENEALOGIE	100 €	Pour la photographie des registres d'état civil
VAL et REVERMONT	2 000 €	Subvention pour aider cette nouvelle association à mettre en place son 1 ^{er} trail

Les budgets et compte administratifs sont consultables en mairie.

Point sur les travaux

Foyer : présentation d'un devis pour la mise en conformité de l'ascenseur pour un montant de 21 790 € HT. Le cabinet de maîtrise d'œuvre a oublié un certain nombre de prestations, un point doit être fait avec l'ensemble des intervenants afin d'éviter les dérives.

Camping : les travaux des sanitaires devraient être terminés pour le 15 avril. Un certain nombre de commandes ont été passées pour la remise à niveau des chalets : remplacement des rideaux pour 4 161 €, matelas pour 361.50 €, hausses canapé pour 456.34 €

Eglise de Pressiat : les travaux ont repris et devraient se terminer courant mai. Une manifestation sera organisée pour la réception des travaux.

Echange et achat de terrains

1. A la demande de M. BOUILLoux, il est proposé un échange de terrains à l'entrée du site de la Grange du Pin. Cet échange se fera sans soulte financière, les frais notariés seront pris en charge pour moitié par la commune.

2. Pour la création de la voie douce, il est proposé d'acquérir certaines parcelles :

Parcelle A 1299 (2 393 m²) pour un montant de 717.90 €

Parcelle ZK 135 (1 311 m²) pour un montant de 393.90 €

Parcelle ZK 153 (100 m²) pour un montant de 2 000 €

Ces prix sont conformes aux évaluations données par le service des domaines. La municipalité attend encore l'accord définitif pour les 2 dernières parcelles.

Un élu remet en cause l'intérêt de prolonger la voie douce jusqu'au gymnase, compte-tenu du coût engendré pour cette portion (achat de terrain, frais de bornage, construction d'une passerelle, etc...) Il lui semblerait plus judicieux de poursuivre cette voie jusqu'à Pressiat afin de relier entre eux les 3 villages. Mme le maire informe que ce tracé a été étudié par la commission et que le projet sera toutefois construit comme tel. La prolongation de la voie douce jusqu'à Pressiat est prévue dans un second temps.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à engager toutes les démarches et à signer tous documents pour l'acquisition de ces terrains (parcelle A 1299 et ZK 135, accord à l'unanimité – parcelle ZK 153, une voix contre et une abstention)

3. Aménagement du centre de Cuisiat

Après négociations et évaluation du service des domaines, Mme le maire informe que la commune peut acquérir des parcelles sur Cuisiat pour un montant de l'ordre de 470 000 €. L'objectif est de construire des logements (essentiellement locatifs) et un lieu de convivialité pour les habitants (commerce...). Le projet a été étudié avec la SEMCODA et fera l'objet d'une présentation lors d'une prochaine réunion. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à poursuivre les démarches nécessaires pour l'acquisition de ces parcelles et à l'avancement du projet.

Consultation du centre de gestion

Le Centre de gestion de l'Ain a souscrit depuis plusieurs années un contrat d'assurance groupe pour couvrir les risques statutaires de ses collectivités affiliées. Celui-ci a été mis en place pour assurer une couverture financière complète des risques encourus par les Collectivités Territoriales et les Etablissements Publics en cas de décès, accidents du travail, maladies professionnelles, maladies ou accidents non professionnels et maternité de leurs agents titulaires et contractuels. A l'époque, Treffort-Cuisiat avait choisi de ne pas souscrire alors que Pressiat l'avait fait.

Il convient d'engager une nouvelle procédure de mise en concurrence dans les meilleurs délais, en vue de la mise en place d'un nouveau contrat à effet du 1er janvier 2017

Dans le respect tant du formalisme prévu par le Code des Marchés Publics que des dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, le Centre de gestion doit justifier d'avoir été mandaté pour engager la procédure de consultation à l'issue de laquelle nous aurons la faculté d'adhérer ou non au contrat qui en résultera. Pour cela, il convient de prendre une délibération mandatant le Centre de gestion.
Accord du conseil à l'unanimité.

Tour des commissions

Atelier relais : Réunion de travail mercredi 7 avril pour voir l'implantation sur le terrain.

Marche gourmande : les personnes volontaires sont invitées à se faire connaître. Une réunion est envisagée avec le comité des fêtes deuxième semaine d'avril.

Voirie : le programme 2016 des travaux a été établi

Communication : réunion le 07 avril pour préparation du prochain bulletin

CCAS : les budgets ont été votés le 16 mars. A. MONCEL fait état des décisions approuvées par les membres du CCAS de Val-Revermont :

- Maintien de l'aide aux loisirs et de l'aide aux Taps selon les mêmes conditions (actualisation du barème pour l'aide aux loisirs),
- Délivrance d'un bon cadeau naissance pour les enfants nés dans l'année et remis lors des voeux (année N+1),
- Mise en place d'un repas commun pour toutes les personnes âgées de la commune de plus de 75 ans (maintien de l'invitation pour les habitants de Pressiat déjà invités

l'année dernière et ayant plus de 70 ans – après uniquement réservé au plus de 75 ans à compter de 2020).

- maintien du colis pour ceux qui ne sont pas venus au repas et du ballotin pour les personnes en établissement de retraite.
- maintien du goûter de Noël pour les enfants de Pressiat âgés de moins de 10 ans.

Ecole : une demande de rencontre avec l'Académie a été faite afin de demander une augmentation de la décharge du Directeur, voire un poste de direction libéré totalement pour la gestion de l'école.

Foyer : 3 décès ont eu lieu au foyer. Les appartements disponibles seront remis à niveau.

Aménagement des villages : aménagement de l'espace de la fromagerie et avant-projet de l'entrée de Cuisiat seront prochainement présentés

Culture : Samedi 9 avril au soir ciné-débat à Pressiat « regard sur nos assiettes ».

Sport : validation du questionnaire concernant le projet d'enrichissement des équipements du gymnase qui sera envoyé aux associations.

Foret : rencontre du technicien des communes forestières, un courrier sera adressé à la préfecture pour engager les démarches de la reprise des biens vacants et sans maître.

Questions diverses :

Le conseil accepte de délibérer sur ce point non inscrit à l'ordre du jour.

Conventionnement avec l'ANCV : afin de permettre au régisseur du camping d'encaisser les chèques vacances, il est nécessaire de refaire une convention avec l'ANCV au nom de la nouvelle Commune Val-Revermont. Accord du conseil à l'unanimité.

La commission communale des impôts directs a été validée par l'administration fiscale. Elle se réunira en mairie le 15 avril à 9 h.

Syndicat Sevron Solnan : la somme de 42 235 € va être fiscalisé par le syndicat du Sevron Solnan pour 2016. Cette année, un élagage sélectif le long du Sevron et l'enrochement au déversoir de la Grange du Pin sont programmés.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : Les élus présents en nombre à la réunion qui s'est tenu à Meillonas ont apprécié la qualité et la clarté des explications. Toutefois, les maires des petites communes sont inquiets quant à leur représentativité dans cette grande structure. Des groupes de travail se sont mis en place afin d'avancer sur les modalités de ce regroupement (tarification des services, devenir des agents, gouvernance politique, etc...). Il est important que tous les élus soient informés de l'avancement car les conseils municipaux seront invités à délibérer sur ce schéma en juin ou juillet prochain.

La commune Nivigne et Suran verra le jour le 01/01/2017 (fusion de Chavannes et Germagnat)

Radar pédagogique de St Michel : 2304 mesures ont été réalisées, dans les 2 sens, du 9 au 21 mars. Les véhicules ont présenté une vitesse moyenne de 33 Km/heure. 85 % des véhicules roulent à moins de 41 km/h, et 1% au-delà de 50 km/h. La vitesse maximale

relevée est de 63 km/heure. Le radar est actuellement à Pressiat, jusqu'à la fin de la semaine. Il sera ensuite positionné à Cuisiat, puis à proximité de l'école.

Dégradations à Cuisiat : une plainte en gendarmerie a été déposée suite aux inscriptions sur les murs et la charpente du four banal.

Dates à retenir :

- Dimanche 10 avril : fête des conscrits : défilé, vin d'honneur et crêpes le lundi
- Samedi 09 avril matin : vente de tartes de l'association cavets, vigne et tradition, à Treffort et à Cuisiat
- Samedi 09 avril : les amis de Mt Myon, défrichage sur le Mt Myon
- CCFD : petit déjeuner solidaire samedi 09 avril.
- Samedi 09 avril, 20h30 à Pressiat : rencontre ciné-débat « regards sur nos assiettes »
- Le samedi 16 avril matin : travail afin de préparer le chantier de fouilles de Mt Châtel
- Producteurs et artisans à Cuisiat : samedi 23 avril de 10h à 19h00 au presbytère de Cuisiat.
- Réunions de rencontres des habitants : entre le 15 avril et le 28 mai. Les élus seront mobilisés pour distribuer les invitations et pour participer aux rencontres.
- Journée nationale de déportés le 24 avril : commémoration à partir de 9h45 à la mairie de Treffort.

Prochain conseil : le jeudi 12 mai à 20h30 à Pressiat

La séance est levée à 23 H 50